



GUILLAUME JAMET

Gérant principal

“La diversification quand vous en avez le plus besoin”

UNE STRATÉGIE DE SUIVI DE TENDANCES PURE

Lyxor Epsilon Global Trend suit une stratégie CTA (pour « Commodity Trading Adviser », également appelée « Managed Futures »). En tant que stratégie de suivi de tendances pure, il exploite une anomalie de marché qui veut que des cours en hausses continuent de grimper et inversement. Le fonds peut tirer parti aussi bien des tendances positives que négatives par le biais de positions acheteuses ou vendeuses. Son univers d'investissement se compose de 40 marchés et englobe les actions, les obligations ainsi que les devises.

DES RENDEMENTS NON CORRÉLÉS

Le fonds vise une appréciation du capital sur le moyen à long terme, moyennant des rendements non corrélés aux classes d'actifs traditionnelles. En l'absence de biais acheteur ou vendeur, les suiveurs de tendances affichent généralement de faibles corrélations avec les autres classes d'actifs. Historiquement, les CTA ont affiché une très bonne tenue dans des conditions de marché difficiles. Ils profitent en effet des tendances fortes qui émergent des périodes délicates pour générer un « alpha de crise ».

UNE ÉQUIPE CHEVRONNÉE

La stratégie bénéficie d'un historique de performance de 20 ans, au cours duquel le modèle n'a cessé d'être amélioré. Depuis 2017, le fonds est géré par Metori Capital Management, une société privée issue de Lyxor. L'équipe de gestion compte en ses rangs l'ancien directeur d'investissement de Lyxor et Guillaume Jamet, le concepteur du dernier modèle d'Epsilon.

PERFORMANCE NETTE



La performance passée n'offre aucune garantie de résultats futurs.

CHIFFRES CLÉS

Taille de la stratégie - USD M	615
Taille du fonds - USD M	615
Performance annualisée*	3,5%
Volatilité annualisée*	10,0%
Ratio de Sharpe*	0,4

*Depuis le lancement

INDICATEUR DE RISQUE



Information valable à la fin du mois indiqué en haut de page.

DOCUMENT DESTINÉ À L'USAGE EXCLUSIF D'INVESTISSEURS AGISSANT POUR LEUR PROPRE COMPTE ET CATÉGORISÉS COMME "CONTREPARTIES ÉLIGIBLES" OU "CLIENTS PROFESSIONNELS" SELON LA DÉFINITION DE LA DIRECTIVE 2004/39/CE RELATIVE AUX MARCHÉS D'INSTRUMENTS FINANCIERS.

PERFORMANCES MENSUELLES - %

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	YTD
2022	-1,39	-0,07	4,89	3,67	-1,01	2,03	-1,79						6,27
2021	-0,39	-0,22	0,08	-1,27	2,06	-1,82	-2,36	-0,77	-0,99	1,98	-2,87	1,53	-5,07
2020	3,22	0,73	2,93	-0,28	-0,12	-0,86	0,62	1,16	-0,94	-0,78	0,95	2,35	9,22
2019	-0,82	0,19	5,84	2,80	0,28	4,58	2,34	2,82	-1,17	-2,84	1,32	-1,46	14,39
2018	5,02	-3,49	-0,45	-0,96	0,10	-0,10	-0,45	-0,15	-1,65	-2,55	-1,36	-2,70	-8,63
2017	0,28	4,92	-1,58	-0,06	1,61	-4,28	4,57	0,21	-3,09	2,30	3,25	2,15	10,29
2016	4,62	0,66	-2,17	-1,87	-0,63	3,73	0,98	-1,07	-0,33	-3,00	-2,94	1,01	-1,31
2015	8,40	0,07	1,76	-2,89	1,19	-2,87	1,95	-2,41	2,08	0,14	0,71	-2,38	5,35
2014	2,01	-2,12	-2,94	1,99	0,14	2,55	1,72	4,83	-1,02	1,54	5,25	3,08	18,03
2013	3,92	-0,11	4,10	4,32	-1,99	-4,98	1,59	-3,65	-0,58	1,74	8,44	2,70	15,78
2012	-0,66	-2,35	0,53	0,11	1,83	-5,67	2,23	-4,13	-5,87	-3,58	0,91	2,25	-13,93
2011				3,29	-4,89	-3,71	3,50	-0,05	-2,49	-5,47	1,49	3,25	-5,47

La performance passée n'offre aucune garantie de résultats futurs.

CARACTÉRISTIQUES

	PART I	PART A
Devises	EUR, GBP, CHF, USD	EUR, USD
Type de parts	Capitalisation	Capitalisation
Frais de gestion	1,00% p.a.	1,75% p.a.
Frais de performance	15% p.a. au-dessus du Seuil sujet au high watermark	
Seuil	Euribor 12M	
Frais administratifs	Jusqu'à 0,13% p.a. *	
Souscription initiale	500 000 CHF	
	500 000 EUR	10 000 EUR
	500 000 GBP	12 500 USD
	500 000 USD	
ISIN	CHF	IE00B4Q7X812
	EUR	IE00B643RZ01
	GBP	IE00B692R529
	USD	IE00B530CF08

AVERTISSEMENT

Toutes les prévisions, évaluations et analyses statistiques contenues dans le présent document sont fournies à titre d'information. Ces prévisions, évaluations et analyses peuvent être fondées sur des estimations et des hypothèses subjectives et peuvent avoir été obtenues par application d'une méthodologie parmi d'autres, lesquelles peuvent aboutir à des résultats différents; en conséquence, ces prévisions, évaluations et analyses ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des événements futurs. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties: bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables, elles peuvent être modifiées sans préavis. Les informations sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Lyxor Asset Management n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document ou pour toute décision prise sur la base des informations qui y sont contenues. Ces informations ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de Lyxor Asset Management. Les données des agences de notation ne vous sont fournies qu'en raison des autorisations qui vous ont été accordées par ces mêmes agences de notation. Il vous appartient de nous faire part de toute évolution de ces autorisations dans les plus brefs délais.

STRUCTURE JURIDIQUE

Compartiment de Lyxor Investment Strategies, PLC de droit Irlandais

DATE DE LANCEMENT DU FONDS

15/04/2011

DATE DE LANCEMENT DE LA PART

15/04/2011

DEVISE DE BASE

EUR

LIQUIDITÉ

Quotidienne

HEURE LIMITE DE SOUSCRIPTION/RACHAT

Jusqu'à 12 h 00 (Heure de Dublin)

RÈGLEMENT

Date de valeur liquidative + 3

GÉRANT

Amundi Asset Management S.A.S.

GÉRANT DÉLÉGUÉ

Metori Capital Management

ADMINISTRATEUR

CACEIS FASTNET IRELAND LIMITED

* Le compartiment peut être assujéti à des frais administratifs pouvant aller jusqu'à 30 000€ et des frais additionnels pouvant aller jusqu'à 0,13% de la Valeur Liquidative de chaque part par an.

PRINCIPAUX RISQUES

La valeur liquidative du Fonds peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours, pouvant aboutir dans certains cas à la perte total du montant investi. Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du Fonds, voire même le rendre totalement illiquide. Le Fonds ne comporte pas de protection du capital. La valeur de remboursement du Fonds peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. Le Fonds intègre un effet de levier qui amplifie les mouvements de cours du (des) sous-jacent(s), à la hausse ou à la baisse. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou investir dans ce Fonds. Lyxor Asset Management recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Risk Factors » du prospectus du Fonds en complément des informations figurants dans le prospectus de la SICAV Lyxor Investment Strategies PLC. Le prospectus du Fonds est disponible sur le site de Lyxor Asset Management sur www.lyxorfunds.com.

Lyxor Asset Management
91-93, boulevard Pasteur
75015 Paris - France
lyxor-crm@lyxor.com
+33 1 42 13 31 31
Registration number: GP98019

AVERTISSEMENT**Avis aux investisseurs européens :**

Tout investissement potentiel dans des titres ou des instruments financiers décrits dans les présentes peut ne pas convenir à tous les investisseurs. Tout placement éventuel vous obligera à déclarer que vous êtes un « client professionnel » au sens de la Directive sur les marchés d'instruments financiers (MIF). Les titres et instruments financiers décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles dans toutes les juridictions.

Avis aux investisseurs français :

L'intention de commercialiser les actions du Fonds en France a été dûment notifiée à l'Autorité des marchés financiers.

Avis aux investisseurs suisses :

Il est rappelé aux Intermédiaires financiers (notamment les représentants de banques privées ou de gestionnaires d'actifs indépendants, Intermédiaires) les exigences réglementaires applicables en vertu de la Loi sur les organismes de placement collectif – Loi fédérale de 2006 (CISA) à toute distribution de placements collectifs étrangers en Suisse. Il incombe à chaque intermédiaire de s'assurer que (i) toutes ces exigences sont mises en place avant que tout intermédiaire distribue l'un des fonds présentés dans le présent document et (ii) qu'autrement, elle ne prend aucune mesure qui pourrait constituer une distribution de placements collectifs de capitaux en Suisse au sens de l'article 3 LPIC et de la réglementation connexe. Toute information contenue dans ce document n'est établie qu'à la date du présent document et n'est pas mise à jour ultérieurement. Le présent document est uniquement informatif et ne constitue pas une offre, une sollicitation à faire une offre, une sollicitation ou une recommandation d'investissement dans des placements collectifs. Ce document n'est pas un prospectus au sens des articles 652a ou 1156 du Code des obligations suisse, un prospectus de cotation au sens des règles de cotation de la SIX Swiss Exchange ou de toute autre plate-forme de négociation au sens de la Loi sur les infrastructures des marchés financiers du 19 juin 2015 (telle que modifiée, FMIA), un prospectus simplifié, un document d'information clé pour l'investisseur ou un prospectus tel que défini dans le CISA. Un investissement dans des organismes de placement collectif comporte des risques importants qui sont décrits dans chaque prospectus ou document d'offre. Chaque investisseur potentiel devrait lire l'intégralité du prospectus ou du document d'offre et examiner attentivement les avertissements et les informations relatives aux risques avant de prendre une décision d'investissement. Tous les indices cités dans le présent document sont fournis à titre d'information seulement. Ce document n'est pas le résultat d'une analyse financière et n'est donc pas soumis à la « Directive sur l'indépendance de la recherche financière » de l'Association suisse des banquiers. Le présent document ne contient pas de recommandations ou de conseils personnalisés et ne vise pas à remplacer des conseils professionnels sur les investissements dans des produits financiers. Le représentant et l'agent payeur du(des) Fonds en Suisse est Société Générale, Paris, Zurich Branch, Talacker 50, 8001 Zurich. Le prospectus ou le document d'offre, les documents d'information clés pour l'investisseur, le rapport de gestion, les statuts et/ou tout autre document constitutionnel ainsi que les rapports financiers annuels et semi-annuels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse.

Aucune divulgation, reproduction ou utilisation extérieure autorisée :

Ce document a été préparé uniquement pour les personnes à qui il a été distribué directement par Amundi AM ou l'un de ses affiliés ou délégués. Son contenu ne peut être divulgué, reproduit ou utilisé ou invoqué par toute autre personne, ou utilisé à toute autre fin.